



TARIFS POUR LES FORMATIONS ET CONFÉRENCES ORGANISÉES PAR LE DIOCÈSE DE LYON

Une des missions du diocèse est de proposer des conférences, formations. Cette note vise à harmoniser les tarifs proposés aux paroisses, doyennés et mouvements, en prenant en compte les éléments suivants :

- il est important que ces services aient une « valeur » et soient un engagement des 2 parties, c'est pourquoi un tarif est proposé.
- ces tarifs ne doivent en aucun cas être un frein pour une paroisse qui souhaite prendre le temps de ces formations.
- l'objectif est de proposer un tarif homogène pour tous les services du diocèse, ce qui n'était pas le cas.

1° Pour les interventions hors diocèse on se référera aux tarifs de la CEF (90€ pour conférence, ...)

2° Pour l'ensemble des formations proposées par le diocèse de Lyon aux paroisses, doyennés ou mouvements, il est donc proposé :

- Formation diocésaine proposée par les services : ESI, SDIC-PSL, Santé, Pastorale familiale, ... dans un lieu diocésain quel qu'il soit : maison st Jean-Baptiste, domaine st Joseph, centre Notre Dame... : tarif indicatif de **7** € par participant (repas non compris) pour une soirée ou demi-journée. Tarif indicatif pour les autres cas, en fonction de la nature de l'événement : 10 € par journée.
- Formation demandée par une paroisse, un doyenné ou un mouvement, et réalisée sur place :
 - intervention de soirée ou de demi-journée : forfait de **60** € par intervention quel que soit le nombre de participants.
 - pour une journée complète, le tarif forfaitaire est de **100** €.

Dans tous les cas, les frais des intervenants (déplacements, repas) sont pris en charge par le service.

Ces tarifs couvrent en réalité une partie des coûts et c'est donc une subvention du diocèse qui permet la mise en place de ces services à un coût acceptable.

Lyon, le 31/07/2014



Amaury DEWAVRIN
Econome diocésain